

Tarification Équipe de compétition Saison 2024

1) Programme complet (Optimist, Laser, planche à voile) : \$3 650

Inclut :

- | | |
|--|---------|
| ✓ Programme de base d'un minimum de 55 jours,
(voir le « Programme 2024») | \$3 102 |
| ✓ Cotisation de membre junior, | \$205 |
| ✓ Cotisation à la Fédération de Voile du Québec, | \$15 |
| ✓ Espace pour l'embarcation sur la plage l'été, | \$278 |
| ✓ Casier | \$50 |

Note :

- * Payable en **4 versements**, le 15 des mois d'avril, mai, juin, et juillet.
- * **Les frais d'inscription aux régates ne sont pas inclus;**
- * Des frais supplémentaires seront exigibles pour les compétitions à l'extérieur du programme de base pour couvrir le déplacement et les dépenses des entraîneurs.
- * Tarif préférentiel pour les événements ne faisant pas partie du programme de base :
 - Journée supplémentaire/**120 \$**
 - Demi-journée /**85 \$**
- * Les athlètes doivent posséder leurs propres bateaux (Optimist, Laser, planche à voile)
- * Rabais de 10% sur la tarification pour les membres du CVDM;
- * Rabais de 10% sur la tarification lors de l'inscription d'un 2^e ou 3^e enfant;
- * Un seul rabais peut être appliqué à la fois;

2) Athlète sport étude - entraînement en après-midi (voir le « Programme 2024»)

- Pour les athlètes du programme complet (+frais de transport si applicables)
 - ✓ Entraînement printemps : **1 400\$**
 - ✓ Entraînement automne : **1 640\$**
- Pour les athlètes hors programme (+ frais de transport si applicables)
 - ✓ Entraînement printemps : **2 400\$**
 - ✓ Entraînement automne : **2 640\$**

SI DE LA PLACE EST DISPONIBLE :

3) Tarif à la carte (Athlètes ne faisant pas partie du programme complet) **

Les athlètes doivent posséder leurs propres bateaux (Optimist, Laser, planche à voile)

- Demi-journée/120 \$
- Par jour/185 \$
- Bloc de 10 jours et plus : 175 \$/par jour (min. 1 750\$)*

Inclus :

- ✓ Cotisation de membre junior (valeur de 205\$),
- ✓ Cotisation à la Fédération de Voile du Québec (valeur de 15\$),
- ✓ Espace pour dériveur ou planche pour la durée du bloc

* Les dates couvertes par le bloc de 10 jours et plus doivent **être déterminées lors de l'achat du bloc** et ne sont pas remboursables ou transférables; les jours de **régate à l'extérieur de la grande région de Montréal** ne peuvent être inclus dans le bloc de 10 jours et plus.

** **Inscription au mode de paiement par carte préautorisée est obligatoire.**